

DELIBERATION

DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations
du CONSEIL MUNICIPAL

Arrondissement d'Aix-en-Provence

Séance du 7 juin 2017

COMMUNE
SAINT MARC JAUMEGARDE

L'an deux mil dix-sept, le sept juin à dix-neuf heures.

Le Conseil Municipal de la Commune de St Marc Jaumegarde, a été assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire, Régis MARTIN, conformément aux articles L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Ont donné pouvoir :

Jérôme GALINIER-WARRAIN à Jean-Pierre LECHTEN
Adeline WEBER-GUIBAL à Corinne LEGRAS

Colette MOLLARET à Patrick MARKARIAN

A été élu secrétaire : Corinne LEGRAS

Absente excusée : Olivia RIVORY

**OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU
CONSEIL DEPARTEMENTAL DES BOUCHES DU RHONE
POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE ELECTRIQUE
AU TITRE DU FONDS DEPARTEMENTAL POUR LA MISE
EN ŒUVRE DU PLAN ENERGIE CLIMAT**

Rapporteur : Guillaume SUEUR

Monsieur le rapporteur expose que la commune de Saint Marc Jaumegarde soucieuse de son environnement souhaite engager une démarche volontaire pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre. Elle envisage l'acquisition d'un véhicule électrique pour ses services techniques.

Acquisition d'un véhicule électrique utilitaire (déduction faite du bonus écologique et de la location de batterie) pour 13 056.63 € HT.

Le plan de financement serait le suivant :

- Demande de subvention conseil départemental (60%)	7 833.98 €
- Subvention Métropole contrat pluriannuel (20%)	2 611.33 €
- Autofinancement (20%)	2 611.33 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré par :

14 voix pour
voix contre,
abstention(s)

SOLLICITE l'aide du conseil départemental à hauteur de 7 833.98 € pour l'acquisition d'un véhicule électrique.

AUTORISE monsieur le Maire à signer les conventions avec le Conseil Départemental.

Le Maire,
Régis MARTIN